

Bulletin d'inscription au CFGA



☐ M ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : A :

Adresse :

Mél :

Tél. fixe : Mobile :

Association au titre de laquelle vous participez à cette formation :

☐ Bénévole ☐ Service civique ☐ Salarié(e)

Attentes particulières sur la formation :

.....

.....

Pièces à fournir

- ✕ une autorisation parentale pour les mineurs
- ✕ un chèque de participation de 15 € pour ouvrir le dossier d'inscription (à l'ordre de la Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie).



Avec le soutien
du FDVA

MODALITES D'INSCRIPTION

- Coût d'inscription : 15 €
- Le nombre de participants est limité, votre inscription ne pourra être enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription, dûment complété, accompagné d'un chèque de 15 €.

Une confirmation d'inscription ainsi qu'une convocation vous seront envoyés ultérieurement.

Le bulletin est à retourner à la Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie, 5 boulevard de la Dollée, CS91309, 50 000 St-Lô.
crva@laliguebn.org.

Vous voulez...

- ... Savoir construire un projet associatif
- ... Accroître et valider vos connaissances de ce secteur

Inscrivez-vous au
**CERTIFICAT DE FORMATION
À LA GESTION ASSOCIATIVE
de l'Orne**



Crédit photos : Benoît Debuissier
Conception graphique : Gaëlle Mata - la Ligue de l'enseignement - 2016



CONTENU DE FORMATION

Premier objectif :

acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

- Compétence en matière d'organisation et de gouvernance
- Compétence en matière de ressources humaines associatives
- La fonction employeur
- Compétence en matière de gestion de projet associatif
- Compétence en matière de finances associatives

Deuxième objectif :

acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements
- Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Consultez le Guide pratique de l'association

→ www.guidepratiqueasso.org

CALENDRIER

Les formations sont organisées au Pôle Animation Pierre Sévin de Rai.

5 samedis en 2016

de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

- 06 février
- 27 février
- 12 mars
- 19 mars
- 30 avril

1 soirée de 18h30 à 21h00

- 12 mai



Qu'est-ce que le CFGA ?

Le CFGA est institué par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008.

Il s'agit d'une formation théorique et pratique pour les acteurs associatifs en vue de l'exercice de responsabilités dans la gestion quotidienne d'une association.

Pourquoi un certificat de formation ?

L'objectif du CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) est de valoriser l'engagement bénévole et de développer les compétences pour y assumer des responsabilités.

La formation s'adresse à tous les bénévoles. Elle est accessible aux jeunes à partir de 16 ans. Elle peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif.

Cette formation, théorique (32 heures) et pratique (parcours de 20 jours dans une ou plusieurs associations), est validée par l'Etat.

Agir avec nos valeurs...

Les membres du collectif constitué de la Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie, Le Marchepied, Familles Rurales et Rai-Animation, ont fait le choix de mettre en œuvre une organisation collégiale. Ils assurent collectivement la responsabilité pédagogique des actions de formation réalisées. Elles sont animées par des professionnels du secteur associatif.